

Libé

TERRITOIRES

MARDI 14 MARS 2023



A l'heure de la transition écologique



Comment les collectivités territoriales font-elles face aux défis environnementaux ? Quels moyens et quelles formations pour intégrer les impératifs écologiques ? Tour de France des initiatives qui vont dans le bon sens.

La transition écologique De villes en aiguille

Face au défi climatique, les collectivités territoriales, en prise directe avec le terrain, ont un rôle crucial à jouer. Des initiatives locales existent mais il est parfois difficile de les mettre en œuvre.



Par **VALÉRIE SARRE**
Dessin **JONATHAN BLEZARD**

« Cette fois, ce ne sont pas des chiffres ou des projections, c'est sous nos yeux », constatait Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique, à la fin de l'été. Sécheresse et canicule, et leur défilé de contraintes telles les restrictions d'eau ou leurs conséquences extrêmes comme les nombreux incendies qui ont embrasé les communes du Sud-Ouest à la Teste-de-Buch ou ailleurs, ont assombri l'été 2022. Après la sécheresse, ce fut le temps des violents orages qui déferlèrent sur plusieurs régions, avec leurs cortèges de crues et d'inondations... Pas suffisant pour remplir les nappes phréatiques qui, en ce mois de mars, sont toujours au plus bas. Dans les montagnes, les stations de ski ont dû jongler avec leurs dameuses et la «neige de culture» pour maintenir des pistes en état malgré le très faible enneigement. Les épisodes climatiques anormaux se multiplient comme les mauvaises séries sans fin sur Netflix.

Décidément, on ne peut plus dire qu'on ne savait pas, à moins de faire comme les trois petits singes asiatiques, Kikazaru le sourd, Iwazaru le muet, et Mizaru l'aveugle. La planète chauffe et le phénomène s'accélère plus vite qu'on ne pensait. La fin de l'insouciance. Peut-être aussi la fin de l'ignorance, voulue ou souhaitée...

«On aura cinq fois plus de sécheresse»

Pour ceux qui cherchaient encore une échappatoire, la «sécheresse hivernale» – encore un nouveau concept – que connaît notre pays continue de nous ouvrir les yeux. Christophe Béchu, de nouveau, a d'ailleurs fin février annoncé sur France Info que la France devait «se préparer à une augmentation des températures de +4 degrés. A 4°C, les deux tiers des stations de ski manqueront de neige dans les Alpes. A 4°C, on aura cinq fois plus de sécheresse et des jours de canicule beaucoup plus intenses. C'est aussi 1 mètre 20 d'augmentation de montée des eaux dans la deuxième moitié du siècle», a-t-il énuméré à la veille d'un comité de pilotage sur l'adaptation au changement climatique. Face à ce constat, quel est le

rôle des collectivités territoriales? «Par leur implantation au cœur des territoires, des villes et des campagnes, les communes et les intercommunalités sont en prise directe sur les questions d'aménagement urbain, de logement, de rénovation des bâtiments, de végétalisation, de mobilité, de traitement de l'eau et de préservation des espaces naturels, et des terres agricoles sont des acteurs de premier rang dans cette transformation écologique», répond Patrice Vergriete, maire de Dunkerque (Nord) et président de l'association France ville durable. «Je vis mon premier mandat à l'issue duquel on me demandera ce que j'ai fait en la matière», soulignait Jean-François Vigier, maire de Bures-sur-Yvette (Essonne), lors du dernier congrès de l'Association des maires de France.

Il a sûrement raison. Interrogées avant l'été 2022 par le Crédoc pour le compte de l'Agence nationale des collectivités territoriales sur l'enjeu principal de la politique territoriale, 60% des personnes interviewées estimaient que la transition écologique constituait le principal défi. Une proportion à la hausse chez les cadres (67%), les diplômés du supérieur (66%) et chez ceux qui n'ont

pas le sentiment de vivre dans un «territoire relégué» (68%). Mais tout le monde n'est pas encore convaincu. Ainsi, 37% considèrent cette transition comme «une contrainte qui freine des projets plus prioritaires». Chez les ouvriers, ce sentiment est majoritaire (52%), tout comme chez ceux qui habitent dans des villes de moins de 50 000 habitants. On constate aussi de fortes disparités en fonction des régions. Les départements et régions d'outre-mer, le Nord et l'Ouest de la France affichent des scores favorables à 63%, alors que les habitants des régions méditerranéennes et de l'Est sont plus de 40% (44% en région Sud) à considérer cette transition comme une contrainte. Un grand travail de pédagogie reste encore à faire.

«Dans une urgence climatique évidente»

De son côté, le gouvernement a annoncé en septembre le lancement d'un «fonds vert», doté de 2 milliards d'euros pour «aider les collectivités territoriales à accélérer la transition écologique dans les territoires à partir de chantiers concrets». Car tel est bien l'enjeu: accélérer... «Où les choses avancent, mais trop lentement,

souligne Patrice Vergriete. Nous sommes dans une urgence climatique évidente. On n'a jamais dû changer aussi rapidement notre modèle de pensée par rapport aux villes et aux territoires». Jusqu'alors, les élus raisonnaient par silo, par thématique – l'urbanisme d'un côté, la mobilité de l'autre, les espaces verts... Le nouveau mot à la mode s'appelle «système». Penser la ville dans son ensemble et non par silo. Telle est visiblement une des révolutions que les collectivités doivent mener. «On ne peut plus, par exemple, gérer des plans d'urbanisme sans intégrer la question des déplacements, sans prévoir des mobilités douces ou des liaisons en transports urbains», souligne Françoise Schaetzel, vice-présidente d'Eurométropole Strasbourg, en charge à la fois de la qualité de l'air et de l'urbanisme, justement.

Les experts de l'institut I4CE ont aussi fait remarquer récemment que «50 milliards d'euros de programmes d'investissements publics sont encore réalisés sans systématiquement prendre en compte la

multiplication des vagues de chaleur atteignant, voire dépassant, les 40 degrés en Ile-de-France, par exemple? «L'adaptation» doit donc devenir une évidence nécessaire.

«On n'a pas de trajectoire précise»

«La difficulté pour les collectivités locales, c'est qu'il leur faut agir conjointement sur deux niveaux: anticiper sur les risques probables en s'adaptant et mener leur transformation écologique de fond», souligne un expert. Cela implique au sein de la fonction publique, des élus et des dirigeants de ces collectivités territoriales une tout autre posture. «Ce qui est compliqué aujourd'hui, c'est qu'on n'a pas de trajectoire précise, ni toutes les solutions, le futur n'est pas écrit, souligne France Burgy directrice générale du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT). Il est donc essentiel de former les personnes à une posture d'amélioration continue.» Le CNFPT vient d'ailleurs de créer dans ce sens une formation qui se veut «très opérationnelle» à destination des dirigeants baptisée «cycle de management de la TE» (pour «transition écologique»), qui

débutera en avril à Montpellier. Elle viendra compléter le «cycle supérieur de la transition» qui aborde le sujet de manière plus «macro», avec de nombreuses données scientifiques et des explications d'experts. «Notre objectif, explique France Burgy, est de pousser les dirigeants des collectivités territoriales à concevoir tous leurs services sous l'angle de la transition écologique. Car tous leurs métiers sont concernés, qu'il s'agisse de l'entretien des espaces verts, de la collecte des déchets, de la délivrance des permis de construire, du personnel des cantines, c'est tout le monde qui doit intégrer la transition écologique dans l'exercice quotidien de son métier.»

L'offre de formation métiers en direction des agents des collectivités territoriales a donc été totalement révisée pour intégrer la transition à tous les niveaux. C'est le cas de la formation des jardiniers municipaux: entretien, désherbage, traitement, usage de l'eau, choix des plantes... sont autant de sujets directement liés au dérèglement climatique. Plus question d'arroser le stade de foot au mois d'août... «Nous sommes convaincus que plus les personnes seront formées dans

l'exercice de leur métier, plus cela entraînera une acceptabilité des choses par la population, car tous les agents formés et convaincus deviennent des ambassadeurs de ces changements», insiste France Burgy.

Solutions concrètes et alternatives

Et lorsqu'il s'agit «d'embarquer», rien de tel que la preuve par l'exemple plutôt que de grandes théories conceptuelles... D'où cette idée du CNFPT de présenter à Bordeaux sur deux jours une soixantaine d'initiatives réussies en matière de transition écologique par les villes et villages. Des «solutions concrètes» qui donnent des idées à tous et peuvent facilement se déployer dans d'autres communes. Ces initiatives touchent tous les domaines: la mobilité, la rénovation thermique des bâtiments, la création d'espaces verts, la création de «mobilité douce», la concertation avec les habitants, la sensibilisation dans les écoles... Une soixantaine d'entre elles sont ainsi présentées à Bordeaux dans le cadre du colloque du CNFPT «Accélérer la transition écologique: quel chemin pour les collectivités territoriales?» Des exemples? Des conseillers mobilité à

«Il faut donner envie et faire comprendre à chacun que ce qui est bon pour la planète est aussi bon pour notre porte-monnaie.»

Patrice Vergriete maire de Dunkerque

Strasbourg pour aider les personnes à trouver des alternatives à leur voiture, une agence spécialisée dans le conseil et l'aide à la rénovation énergétique des maisons du Tarn, des vélos en location longue durée à la Réunion pour désengorger les villes, un atlas de la biodiversité... Et tant d'autres qui prouvent que les villes sont capables d'agir.

L'information, un enjeu primordial

Le sujet de concertation, et même plus, de coproduction des projets de développement durable dans les communes est au cœur du réacteur

ESPOIR

Nous y sommes. Depuis de nombreuses années, certains scientifiques, écologistes et médias (à commencer par Libération) tirent la sonnette d'alarme sur la catastrophe écologique qui vient. Cette fois, elle est bel et bien là, et commence à déployer ses effets. Face à ce constat, deux réflexes sont possibles: se mettre la tête dans le sable en estimant qu'il n'y a plus rien à faire, ou affronter la crise, concrètement, en se disant que rien n'est jamais perdu si on y croit. Bonne nouvelle, en de nombreuses régions ou villes de France, on y croit encore. Et, mieux, on reforge d'initiatives pour mener à bien, voire accélérer, la transition écologique. Là est la clé et, mieux même, l'espoir: que les individus s'y attellent, créant des collectifs aptes à entraîner les plus réticents. Seuls, ils n'y arriveront pas mais les collectivités territoriales sont de plus en plus nombreuses à bouger et à y mettre du leur. L'idée est de créer un mouvement, de mobiliser tous les niveaux de la société, via des conseils et des formations, afin que plus personne ne soit en mesure de dire qu'il ne savait pas.

ALEXANDRA SCHWARTZBROD

de la transformation écologique. «Les élus ne peuvent rien faire sans embarquer leurs habitants», rappelle le président de France ville durable. Comment adhérer à un vaste projet qui transformera nos habitudes si nous ne sommes pas convaincus de sa nécessité ou de son efficacité? «Il faut donner envie, souligne Patrice Vergriete, et faire comprendre à chacun que ce qui est bon pour la planète est aussi bon pour notre porte-monnaie.» Arrêter donc d'opposer transition écologique et développement économique, mais relier les deux, et même démontrer que la transformation écologique peut au contraire soutenir le développement des territoires. La dimension «pédagogique», «informative» prend ici toute sa force dans ce que le président du CNFPT nomme la «mère des batailles» (lire sa tribune en page XIV). Se transformer oui, mais «avec» ceux qui vivent dans les villes ou les petites communes. Et du côté des équipes territoriales, la conviction, que l'information, constitue là aussi un enjeu primordial. «D'où la nécessité impérieuse de se former et de faire monter en compétences les agents territoriaux», conclut France Burgy. ◀

Le parc de Loire-Anjou-Touraine, une aire d'enjeux

Actions Confrontées au stress hydrique et à une perte de biodiversité, les équipes du parc naturel régional, qui s'étend sur 300 000 hectares, multiplient les projets transversaux pour tisser des liens entre habitants, services et élus.

Souvent, des visiteurs interpellent Bastien Martin, technicien des milieux naturels du parc naturel régional (PNR) Loire-Anjou-Touraine: «C'est par où, l'entrée du parc?». En fait du terrain arboré attendu, le parc s'étend sur près de 300 000 hectares, entre Tours et Angers. Et s'il abrite bien des forêts, il est aussi, comme Bastien Martin aime le rappeler, le milieu de vie de 200 000 habitants. Ses villes (Saumur, Azay-le-Rideau, Bourgueil...) et ses zones rurales bénéficient d'un réseau hydrographique particulièrement dense: la Loire et ses affluents ont creusé des vallées fertiles flanquées de coteaux calcaires. Mais en ce mois de mars, les menaces environnementales se conjuguent au présent.

Vaste laboratoire

A la station de Langeais, en Indre-et-Loire, le débit actuel du fleuve (195 m³/s) est au moins trois fois inférieur aux moyennes mesurées depuis 1985 à la même période, observe Bruno Marmiroli, directeur de la mission Val de Loire, qui gère l'inscription du site au patrimoine mondial de l'Unesco. Sous terre, le niveau des nappes phréatiques n'est pas plus réjouissant. «Une catastrophe. Il faudrait vivre sur Mars pour ne pas voir l'urgence de la situation.» Depuis quelques années déjà, plus de trace du rôle des genêts, oiseau migrateur emblématique des lieux. Les grands ligneux sont mis à mal par les stress hydriques répétés et la population de sternes baisse. A (court) terme, le maintien de l'activité agricole et la préservation du paysage ligérien sont menacés: la dégradation des écosystèmes

condamne la culture locale, «comme par ricochet», alerte Christèle Bulot, responsable de la Maison du parc et chargée du développement culturel. «On ne réalise pas la vitesse à laquelle une façon de vivre peut-être remise en question. Les deux derniers étés ont été compliqués. Si on ne peut plus allier en eau les activités de maraîchage, d'horticulture, d'élevage, alors les conflits d'usage, déjà problématiques, vont devenir violents.» Mais connaît-on seulement ceux avec qui on partage les mêmes terres, les mêmes bassins d'eaux souterraines? Convaincue de la dimension «éminemment culturelle» du dérèglement climatique, question pourtant longtemps reléguée aux seuls services environnementaux, l'équipe du PNR porte des projets transversaux, qui tissent des liens entre habitants, services et élus. Du vent? S'ils sont difficilement chiffrables, les changements opérés n'en sont pas moins nécessaires, rétorque

Christèle Bulot. Dernière initiative d'ampleur en date, Katalyse, financée grâce à l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et la Drac, se déploie sur sept collectivités des Pays-de-la-Loire à travers la création d'un spectacle de la compagnie Spectabilis, nourri de récits d'habitants. «Pour bien vivre en 2050, que faudrait-il changer localement? Les Ligériens ont été invités par les artistes à témoigner des évolutions observées sur leur territoire, et à imaginer demain.

Qu'un parc naturel produise une pièce de théâtre peut surprendre. On sait peu que les PNR portent, et ce depuis leur création dans les années 60, une ambition culturelle chevillée à la protection du patrimoine naturel; on sait encore moins que l'expérimentation fait partie de leurs missions. Et on imagine rarement qu'ils rassemblent en France près de 5 000 communes et 4,4 millions d'habitants, soit un vaste laboratoire d'innovation, et un large public potentiel.

Avec Katalyse, une cinquantaine de représentations théâtrales (réalisées ou prévues) et deux expositions ont rassemblé des milliers de spectateurs. Pour Christèle Bulot, au-delà de ces temps forts, le projet vaut surtout par sa démarche, amenée à essaimer sur le territoire: «Il permet

d'agir sur les manières de faire, avant d'être dans le "faire".» En pratique, la récolte de récits (menée par des habitants bénévoles formés par un artiste et un agent territorial), les rencontres et les ateliers organisés de Chaumes-en-Retz à Trignac ou Mazé-Milon, permettent de faire circuler les idées d'une ville à l'autre et d'accélérer leur mise en œuvre, quand souvent, «à quelques dizaines de kilomètres d'écart, les gens se connaissent peu».

L'affaire de tous

Au sein du PNR, l'objectif de Katalyse est aussi de multiplier les passerelles entre les services environnementaux et culturels, qui jusqu'alors manquaient d'habitudes de travail communes. C'est un fait, «dans les grandes organisations, publiques comme privées, on ignore la plupart du temps à quoi s'occupent vraiment ceux du bureau d'à côté». Mais changer les façons de faire prend du temps. «On a parfois eu l'impression de monter une usine à gaz», reconnaît Christèle Bulot, qui reste toutefois convaincue que la crise climatique appelle un travail transversal, tout simplement parce qu'elle est «l'affaire de tous». «En cloisonnant, on ne répond que partiellement aux enjeux. Que l'artistique s'en empare ouvre des possibilités plus larges, parce qu'on touche d'autres publics, et différemment.»

Enfin, accompagner des changements majeurs de société exige d'accepter de tâtonner. La responsable de la Maison du parc en est persuadée, l'expérimentation est plus que jamais nécessaire face aux bouleversements à venir. «Si on ne veut pas que l'urgence économique balaye tout, il faut une transformation culturelle.» «C'est incontournable. Au sein des PNR, nous devons convaincre plutôt que contraindre», abonde sa collègue Kathleen Pineau, chargée de mission «transition écologique et sociétale». Dans le milieu rural ligérien, où les communes composent avec des budgets réduits, le parc naturel régional, à travers ses agents, permet d'apporter des compétences – ingénierie culturelle, énergétique... – qui font souvent défaut sur le terrain. Surtout, il permet aux élus de se positionner sur des territoires plus vastes que le périmètre de leurs collectivités. Une approche précieuse pour débloquer certains financements. Et essentielle pour être à la hauteur des enjeux écologiques.

CHRISTELLE GRANJA

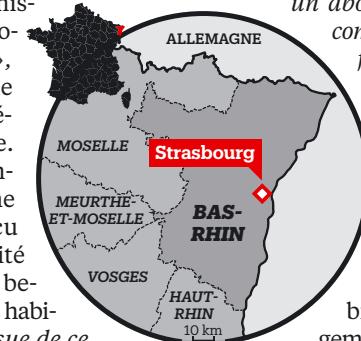


Strasbourg bientôt rangé des voitures?

Mobilités Afin de réduire la pollution de l'air et sortir du «tout-auto», la métropole alsacienne mise sur le conseil personnalisé et une enveloppe de 50 millions d'euros.

«Nous sommes dans le fossé rhénan», explique Françoise Schaezel, vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg qui englobe 33 communes du Bas-Rhin. Dans ce «fossé», les gaz polluants sont piégés entre les montagnes des Vosges et celles de la Forêt-Noire, ce qui fait que nous sommes, en certains endroits, au-dessus des normes européennes en matière de dioxyde d'azote.» Il était donc urgent d'agir, la pollution de l'air étant responsable, selon Santé publique France, de 40 000 décès par an. Afin de lutter contre cette pollution, Strasbourg, comme dix autres grandes agglomérations françaises, a dû mettre en place une zone de faibles émissions mobilité (ZFE-m), à la demande de l'Etat, pour limiter la circulation des voitures. «L'idée est de sortir à terme du tout-voiture», souligne Françoise Schaezel. Mais comment faire quand on a besoin de son auto pour aller travailler, emmener ses enfants à l'école ou sortir de l'agglomération?

Autre casse-tête: s'y retrouver dans les aides... «C'est la raison pour laquelle l'Eurométropole de Strasbourg a créé, en avril 2021, l'Agence du climat», explique son directeur, Emmanuel Rivière, dont l'une des missions est le «conseil en mobilité décarbonée», doté d'une enveloppe de 50 millions d'euros. La démarche se veut simple. L'habitant prend un rendez-vous via la plateforme dédiée, puis il est reçu par un conseiller mobilité qui étudie ses trajets, ses besoins selon son travail, ses habitudes, sa famille. «A l'issue de ce rendez-vous», explique Agathe Collard, conseillère, nous leur remettons un rapport qui présente toutes les possibilités de déplacement, leur coût, le montant des aides auxquelles ils ont droit et... leur réduction d'émissions de CO₂.»



En 2022, 2050 personnes ont reçu un conseil personnalisé et parmi elles, 900 sont passées à l'action et ont obtenu une aide. «70 % des ménages de l'Eurométropole peuvent bénéficier de nos aides, puisque notre plafond de ressources s'élève à 20 966 euros de revenu fiscal de référence par part», souligne Emmanuel Rivière.

Grâce à ces conseils, 7 % des personnes concernées ont décidé d'abandonner leur voiture pour le vélo, les transports en commun ou la marche... Sur les 93 % restants, 15 % ont opté pour un véhicule électrique, 7 % pour une hybride et 71 % ont troqué leur carrosse polluant contre une voiture de Crit'Air 1. «Ceux qui ont abandonné leur voiture ont pu obtenir un compte mobilité d'une valeur de 1500 à 2000 euros (500 euros de plus à partir du 1^{er} avril 2023), ce qui leur permet de payer un abonnement aux transports en commun, la location de vélo ou les frais de l'autopartage», explique Agathe Collard. Quant à ceux qui changent de voiture, ils bénéficient d'une aide à la conversion. Enfin, autre avantage non négligeable: ces aides sont cumulables avec celles que propose l'Etat. L'objectif étant bien sûr d'encourager les changements de pratiques. «Les gens réalisent qu'avec un vélo-cargo, ils peuvent amener leurs enfants à l'école par exemple et louer une voiture en autopartage quand ils souhaitent sortir de l'agglomération», se réjouit Agathe Collard.

VALÉRIE SARRE

En Seine-Saint-Denis, menus verts pour les scolaires

Alimentation Lutte contre le gaspillage, produits bio, ateliers sur les repas végétariens... Le département mobilise enseignants, élèves et chefs cuisiniers autour d'actions sur l'alimentation.

Plan éco-collège, interventions sur le bâti, restauration scolaire, «guide sobriété» ou cours de cuisine... Alice Giralte, directrice de l'éducation et de la jeunesse, Robin Monnier, directeur général adjoint du Pôle société et citoyenneté, et Ari Brodach, directeur de la délégation à la transition écologique, sont les visages verts du département de Seine-Saint-Denis. Verbatim à trois voix sur leur action en matière d'alimentation. «En ce qui concerne la restauration scolaire, on est chargés de financer les établissements. On aimerait en plus participer à la sensibilisation des élèves sur le

plan du goût, du bio, d'une alimentation saine. La transition écologique est l'occasion de décliner de nombreuses actions. «On a créé des liens entre les collèges rénovés et les actions autour de l'écologie. C'est assez facile, car les élèves sont motivés sur ce projet. Le programme "écologie collège" met l'accent sur l'alimentation durable et la sobriété énergétique. Les équipes éducatives et les élèves sont très moteurs. Des formations pour enseignants sont mises en place, via des ateliers participatifs. On y évoque le recyclage, les enjeux de l'énergie... Tout ça se construit en fonction des appétences des élèves. On traite bien sûr du problème du gaspillage. Les élèves trient eux-mêmes, s'aperçoivent qu'on peut transformer des tonnes de déchets. C'est très concret pour eux.

«Les actions pédagogiques sur l'alimentation durable et l'évolution de la restauration

scolaire se font grâce à l'élaboration de recettes. On est tenu de transformer la restauration. L'enjeu est de passer d'un modèle de restauration traditionnelle à un modèle de restauration durable. Notre politique d'achat consiste à essayer d'attirer des petits producteurs, de consommer des produits bio locaux... Le deuxième axe consiste à former les gens. On constate une perte de savoir-faire des chefs cuisiniers. On organise des ateliers sur les repas végétariens, ce qui permet de s'interroger sur le bon goût et la qualité, c'est une grosse transformation pour eux. Ils apprennent de nouvelles façons de cuisiner.

«On pratique aussi l'éducation au goût de nos jeunes qui sont plus portés sur le burger-frites que sur les légumes verts. Dès la crèche, on leur apprend ce que sont les fruits de saison. C'est une démarche participative, qui passe par l'élaboration des menus. On a une "commission menus" où



viennent les élèves, et ils font des retours sur ce qu'ils ont mangé. On construit avec eux les repas à venir, on traite indirectement des enjeux de surpoids. On sait qu'on n'est jamais parfait. On voudrait faire beaucoup plus de petits sondages afin d'améliorer les plats, être au plus près de ce que les élèves ont aimé ou pas, maintenir une forte accessibilité à la cantine avec des tarifs gelés de 32 centimes jusqu'à 5,50 euros.

«On ouvre enfin des cours jardinés autour de l'agriculture urbaine. Une vertu de ces activités étant de récupérer des élèves décrocheurs dans le parcours scolaire, au travers de ces activités liées à la nature et à l'agriculture urbaine. Les élèves ont besoin de fabriquer des objets. Pour parler de la qualité de l'air, ils ont besoin de voir et de faire, d'avoir des activités concrètes pour que cela fonctionne. Enfin l'environnement compte. Nos collègues peuvent créer des espaces de fraîcheur. Il nous faut transformer nos cours de récréation en oasis, et végétaliser les espaces au maximum.»

Recueilli par DIDIER ARNAUD

En Normandie, la cantine met le terroir à toutes les sauces

Circuit court Lancé en 2017, le programme «Je mange normand dans mon lycée» tente d'allier alimentation saine et filières de proximité. Au lycée Marguerite-de-Navarre d'Alençon, les plus de 900 repas quotidiens sont fait maison, avec des ingrédients produits à moins de 150 km.

Avec ses faux airs de campus à l'américaine, le lycée général et technologique Marguerite-de-Navarre d'Alençon, dans l'Orne, cache son plus bel atout dans ses cuisines. Ici, près d'un millier d'élèves internes et externes mangent du 100% fait maison, du 50% bio et du 100% intelligent. Les aliments sont très majoritairement produits à moins de 150 kilomètres du lycée, dans des exploitations normandes et sarthoises. Le lait entier, le fromage et les yaourts viennent de la ferme de la Trébisnière, le pain bio est fabriqué par Gabriel et Joachim Bellin, deux frères paysans boulangers établis à Mesnil-Erreux... Même les huîtres (car oui, les élèves ont droit à deux bourriches par semaine) croissent non loin de là, à Gouville-sur-Mer. «Pour les œufs, à mon grand regret, je n'ai pas trouvé de fournisseurs pour couvrir mon besoin de 1400 œufs par semaine je fonctionne donc encore avec de l'industriel», déplore Yann Lebel, le chef de cuisine qui évoque encore comme un déchirement ce jour de grève où il a dû se résoudre à servir des raviolis en boîte à ses élèves. Ce lundi matin de mars, Franck Tourteau et Morgan Le François-Vétilard, du Gaec (1) des

Champs fleuris à Saint-Germain-du-Corbéis, ont parcouru les quelques kilomètres qui les séparent de l'établissement pour parler avec Yann Lebel et Rachelle Pidra, la gestionnaire du lycée, de leur nouvelle saison de production de tomates. Les deux partenaires ont fait face à plusieurs calamités depuis leur installation en 2019. Fini les légumes pot-au-feu, ils ont décidé de se concentrer sur les légumes ratatouille et souhaitent fournir l'établissement en salades, pour la rentrée de septembre. «Sans le lycée Marguerite-de-Navarre, on aurait déjà plié les gaules», explique Franck Tourteau. Ils sont également venus annoncer une mauvaise nouvelle: le tarif des tomates devraient augmenter un peu. «Le prix des gaines plastiques a doublé et on a dû installer un nouveau goutte-à-goutte», justifie le maraîcher en agroécologie.

«Moins de produits transformés»
Pas de quoi faire sourciller le chef et la gestionnaire: «Contrairement à certains collègues, nous travaillons en direct avec les agriculteurs et nous ne sommes pas autant touchés par l'inflation», précise Rachelle Pidra qui tient à souligner que cette gestion, si elle



suppose un engagement particulier et des paperasseries supplémentaires, n'est pas beaucoup plus onéreuse qu'une gestion traditionnelle. «Cela s'équilibre: on a moins d'intermédiaires, moins de transports frigorifiques, moins de produits transformés, autant de postes qui ont beaucoup augmenté ces derniers mois.»

A priori, Yann Lebel, boucher-charcutier-traiter de formation, ne se destinait pas à faire une révolution à son échelle, dans une cantine de lycée. Petit-fils d'agriculteurs de la Manche, il est arrivé il y a sept ans dans les cuisines de l'établissement et n'a pas été effrayé par la tâche de remettre du local, du «maison» et du bio dans les plus de 900 repas servis quotidiennement. Il a fallu bouleverser les habitudes, des salariés comme des élèves. Fini l'équivalent temps plein dédié à l'ouverture des boîtes de conserve: «En légumerie, nous sommes passés d'un à deux postes et demi, nous faisons la mayonnaise, les îles flottantes, la mousse au chocolat, même nos confitures», précise le chef avec fierté.

Dans le self, les élèves trient leurs déchets: de grands bacs à composts ont été installés devant l'établissement. Les agriculteurs partenaires sont invités à s'en servir, tout comme le jardin pédagogique de l'établissement. Quant au pain, il a désormais son espace dédié. A chaque fin de service, on demande à voix haute les baguettes qui ont fini

«On montre aux parents ce que l'on fait à la cantine car à chaque rentrée les élèves sont désarçonnés. Leurs palais sont habitués aux exhausteurs de goût: ils n'aiment pas la compote sans additifs, rejettent les pommes avec des taches, ne mangent que du pain blanc...»

Yann Lebel chef de cuisine au lycée Marguerite-de-Navarre d'Alençon

à la poubelle, pour mettre les élèves face à leur responsabilité. Un processus antigaspi qui se retrouve aussi à l'internat où les élèves se servent à volonté avec un contrat préalable: l'assiette doit être impérativement terminée. «Ils apprennent à mieux connaître leur appétit», souligne Yann Lebel. Le résultat de cette

nouvelle philosophie est sans appel: avec 10 tonnes de déchets en moins chaque année grâce à cette politique, la région a économisé 10 000 euros, selon les calculs du chef. L'équipe administrative et technique du lycée est fière de présenter cette gestion singulière et vertueuse de la cuisine collective lors des journées portes ouvertes de l'établissement: «On fait venir les producteurs, on montre aux parents ce que l'on fait à la cantine, car à chaque rentrée les élèves sont désarçonnés. Leurs palais sont habitués aux exhausteurs de goût: ils n'aiment pas la compote sans additifs, rejettent les pommes avec des taches, ne mangent que du pain blanc...» Mais au bout du compte, parents et enfants sont souvent agréablement surpris: «La semaine dernière, on m'a dit que mon riz au lait avait le goût de vrai lait avec du riz, comme chez mamie», se réjouit Yann Lebel.

«On me dit que je suis un fou, un hurluberlu»
À écouter le chef de cuisine, la gestionnaire du lycée ou le proviseur, Loïc Le Borgne, qui forme une équipe soudée par une politique commune, il n'y a que des avantages à changer les habitudes de la restauration collective. Selon eux, les verrous sont surtout mentaux et culturels: «Parfois on me dit que je suis un fou, un hurluberlu», sourit Yann Lebel qui revient du Salon de l'agriculture où il espère

avoir noué de nouveaux partenariats. Et le cuisinier se sent soutenu par la région, qui a lancé en 2017 le programme régional «Je mange normand dans mon lycée» avec pour ambition de valoriser l'agriculture normande, soutenir les filières de proximité et sensibiliser les enfants au bien et vertueux manger.

Bertrand Deniaud, le vice-président en charge des lycées et de l'éducation, est aujourd'hui satisfait du programme, qui affiche un bon bilan: en 2021, 51% des produits servis dans les 180 lycées de la région étaient normands (une progression de 10 points en moins de trois ans). Un chiffre qu'il espère voir gonfler dans les années à venir: «On progresse, même si nous sommes encore loin de l'objectif de 80%, nous accompagnons les gestionnaires, les chefs de cuisine, pour mutualiser les connaissances, renforcer les filières d'approvisionnement.» L'élu est particulièrement heureux du volet «zéro gâchis» du programme, car la multiplication des initiatives de valorisation des déchets dans les établissements a permis une économie de 4 millions d'euros en 2021: «C'est ce qu'ont coûté concrètement les travaux d'isolation d'un lycée à La Ferté-Macé.» Une autre facette de la transition écologique...

ANNE-LAURE PINEAU
Envoyée spéciale à Alençon

(1) Groupement agricole d'exploitation en commun.



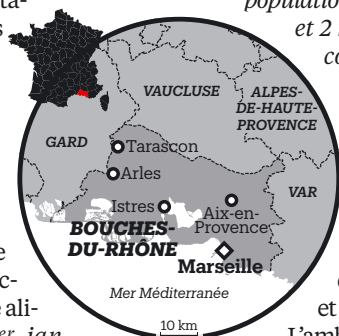
Bouches-du-Rhône, un plan de la fourche à la fourchette

Action Le projet alimentaire territorial piloté par la métropole d'Aix-Marseille-Provence et le Pays d'Arles est le plus important de France avec 121 communes et 2 millions d'habitants concernés.

Aide à l'installation d'agriculteurs sur des propriétés foncières publiques, ouverture de halles de producteurs pour faciliter l'accès aux produits locaux, distribution de paniers bio à prix réduits... Voici quelques actions phares du projet

alimentaire territorial (PAT) déployé dans les Bouches-du-Rhône depuis décembre 2020. Le PAT est un programme élaboré de manière collective par des acteurs locaux pour relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires. Et en une petite décennie, c'est peu dire que les crises sanitaire, climatique, énergétique, économique et la guerre en Ukraine ont renforcé l'objectif de souveraineté alimentaire. «Au 1^{er} janvier de cette année, près de 400 PAT étaient reconnus par le

ministère de l'Agriculture mais 20 sont labélisés car opérationnels ou à l'état de la mise en œuvre. Parmi ceux-là, le PAT déployé dans les Bouches-du-Rhône est le plus étendu de France en termes de superficie et de population, avec 121 communes et 2 millions d'habitants concernés», déroule Domnin Rauscher, directeur général des services de la métropole d'Aix-Marseille-Provence, qui copilote le projet avec le pôle d'équilibre territorial et rural du Pays d'Arles. L'ambition de ce plan d'action qui compte dix grandes mesures et disposait d'un budget d'en-



viron 3,5 millions d'euros en 2022? Atteindre et dépasser 10 à 15% d'autonomie alimentaire d'ici cinq ans contre 7 à 8% aujourd'hui.

Protéger le foncier
«Nous menons deux batailles de front, l'une en amont sur l'agriculture, l'autre en aval sur l'alimentation», précise Cyrille Naudy, directeur du pôle transition écologique et énergétique à la métropole, en charge des aspects opérationnels du projet. Le soutien à l'agriculture repose d'abord sur la lutte contre l'artificialisation des sols. «Le territoire agricole du département est très morcelé par les espaces urbanisés, les infrastructures lourdes [port, bases aériennes... ndr] et les axes routiers. Entre 1988 et 2014, la mé-

trropole a perdu 380 hectares par an de terres agricoles du fait de l'urbanisation», déplore le directeur. Devenue une priorité, la protection du foncier agricole est inscrite par la métropole dans les documents

«Entre 1988 et 2014, la métropole a perdu 380 hectares par an de terres agricoles du fait de l'urbanisation.»

Cyrille Naudy directeur du pôle transition écologique et énergétique

cadre de planification comme les plans locaux d'urbanisme intercommunaux (Plui) ou les schémas de cohérence territoriale (Scot). Des documents qui prennent toutefois quelques années pour être élaborés. Une autre mesure emblématique consiste à aider des agriculteurs à s'installer sur du foncier public alors qu'en dix ans le nombre d'exploitations a reculé de 10% dans le département. «Cela prend du temps, il faut équiper les parcelles avec des chemins, un accès à l'eau, à l'électricité... En 2021, cinq agriculteurs ont été soutenus. Ils seront quatre en 2023», explique Cyril Naudy. Depuis 2016, à Pertuis, dans le Luberon, une couveuse «pépinière agricole» forme aussi les producteurs dans la gestion de leur

exploitation. «Le PAT est aussi né de la conviction de Christian Burle, vice-président délégué à la métropole, maire de Peynier et cultivateur, qu'une agriculture nourricière doit être portée par des hommes pouvant vivre décemment de leur activité», insiste le directeur.

«Renforcer l'offre locale»
Une meilleure accessibilité aux produits locaux constitue le second pilier du projet. «Près de 90% des productions de fruits et légumes sont vendues et consommées hors du territoire, et 90% de la consommation est importée», regrette l'expert. Ouvrir des points de vente directe, augmenter la part des produits locaux et bio dans les cantines... Le PAT multiplie les axes de travail. «Nous

aimerions réussir à travailler avec la grande distribution et renforcer l'offre locale dans leurs magasins. Aujourd'hui, ils recourent à d'importantes plateformes de fournisseurs qui écrasent les prix», détaille Cyrille Naudy. L'avenir est dans les circuits courts, comme l'illustre le succès de la halle de producteurs en demigros de la Barasse, dans le 11^e arrondissement de Marseille. Créée en 2020, sur le modèle de la halle de Plan-de-Campagne, elle a presque doublé sa fréquentation entre 2021 et 2022 avec 10 000 visiteurs pour un soir d'ouverture par semaine, de mars à décembre. Les prix y sont en moyenne 20% inférieurs à ceux du commerce classique. La précarité alimentaire est aussi un enjeu...

FLORENCE DONNAREL

A Bordeaux, un label fait la part belle au local

Critères Après des années d'urbanisation à outrance, la municipalité a mis en place le label «Bâtiment frugal» pour lutter contre les passoires thermiques et inciter les constructeurs à respecter l'environnement.

«S

top le béton», «Pas de nature, pas de futur», «Frugal oui, brutal non»... Le 22 janvier, plusieurs centaines de riverains du quartier Amédée Saint-Germain, à Bordeaux, descendaient dans la rue pour réclamer moins de béton et plus de verdure dans le secteur Euratlantique, un projet urbain pharaonique, initié sous la précédente mandature pour réaménager le sud de la ville. L'architecture des bâtiments et la végétalisation des espaces sont des sujets sensibles dans la capitale girondine. Les températures caniculaires de 2022 l'ont rappelé brutalement : Bordeaux, une cité historiquement minérale, se transforme en fournaise l'été. Les citadins suffoquent, avec parfois près d'une dizaine de degrés d'écart entre la métropole et les zones rurales environnantes. Un enfer pour les ménages les plus précaires. L'hiver, ce sont les mêmes qui trinquent, incapables de chauffer convenablement – sans se ruiner – leurs passoires thermiques. La faute à des décennies d'urbanisation, à mille lieues des préoccupations climatiques d'aujourd'hui.

Installé à la mairie en juin 2020, le maire écolo, Pierre Hurmic, en a fait son cheval de bataille en promettant, tout au long de la campagne des municipales, de se placer «en rupture avec les années Juppé», synonymes de construction à outrance. Parmi les outils dégainés, le label Bâtiment frugal bordelais a été créé sur mesure en mai 2021. Son objectif : «Promouvoir un bâtiment préservant les espaces de nature existants, adapté au territoire, tourné vers les filières locales, soucieux de l'usage et de la qualité de vie de ses occupants, tout en réduisant ses impacts climatiques.» Presque deux ans après sa mise en place en grande pompe, a-t-il réussi à tirer vers le haut l'aménagement urbain ? Officiellement, aucun label n'a encore été délivré. «Mais la machine est bien en route», assure Stéphane Pfeiffer, adjoint au maire en charge de l'urbanisme résilient. «Nous espérons en remettre une dizaine cette année. Le premier devrait être attribué au mois de juin.»

Chantier perpétuel. Rembobinons. Le label «frugal», c'est 42 critères, dont 22 obligatoires. Pour l'instant, seuls les ensembles immobiliers de grande envergure – envi-

ron 2000 m² minimum – sont concernés. Les porteurs de projets doivent, entre autres, privilégier des matériaux biosourcés et des méthodes de construction moins polluantes et moins énergivores, impliquer les riverains et les futurs habitants du site, optimiser l'exposition solaire, proposer des logements traversants, créer un îlot de fraîcheur sur chaque parcelle – grâce à la végétalisation notamment – et faire appel à des entreprises locales. D'autres critères, optionnels, s'intéressent à l'inertie thermique, la ventilation naturelle ou la réduction de la consommation d'eau potable. Pour se montrer «exemplaire», la ville va elle-même appliquer ces contraintes aux bâtiments municipaux. Elle planche aussi sur une formule adaptée aux particuliers.

«On ne peut pas forcer les promoteurs, mais une grande majorité jouent le jeu pour accompagner la transition écologique», se félicite l'adjoint qui précise que parmi les permis de construire déposés, 90% ont pris en compte tout ou partie du label, soit 95 projets en 2021. «Certains se l'approprient même pour faire leur pub et valoriser leur bien», complète

l'élu. Et pour les récalcitrants, une raison de s'y mettre : à compter de cette année, un tiers des critères du label «frugal» seront légalement imposés à tous les permis de construire déposés à Bordeaux, lorsqu'ils seront annexés au plan local d'urbanisme. Un tournant pour la métropole, en chantier perpétuel pour répondre à la demande croissante de logements.

Les promoteurs les plus frileux continuent de s'offusquer «des délais, trop longs, d'instruction des permis de construire» et du «surcoût, non négligeable». «Il y a quelques exceptions pour les ensembles immobiliers plus complexes, mais les délais sont globalement respectés. Quant à la différence de coût, elle n'est plus aussi significative dans un contexte d'inflation généralisée», balaie Stéphane Pfeiffer. Il préfère plutôt pointer une «résistance au changement».

La réhabilitation de logements anciens pose particulièrement problème, concède la ville. «En particulier quand il s'agit de créer des logements traversants ou quand on les oblige à conserver les arbres en bonne santé. On y tient : même pour un bosquet de 4 ou 5 arbres, on refuse le projet de construction», prévient Stéphane Pfeiffer. Pour répondre aux critiques qui l'accusaient de proposer un label «sans cadre juridique de vérification», la municipalité a mandaté un cabinet privé qui sera chargé de contrôler le respect de chacun des critères à la livraison.

A quelques pas du CHU de Bordeaux, dans le quartier Saint-Augustin, une petite opération de dix logements (entre 42 et 97 m²) sera la première à recevoir le label au début de l'été. Sous réserve de cocher toutes les cases. Son porteur, Idéal groupe, a remanié les plans



JONATHAN BLEZARD

pour rentrer dans les critères. «On avait le choix entre deux postures : soit on regardait passivement ce que font les autres, en attendant de ne plus avoir le choix. Soit on se disait : "C'est à notre portée, donc on se lance", explique Patrice Bonal, directeur. On n'a pas hésité longtemps. Et puis la démarche faisait sens. Répondre aux enjeux environnementaux fait partie de la stratégie de notre entreprise, ça a tout de suite stimulé nos équipes.»

«Dans l'inconnu.» Sur le chantier, à quelques mètres d'un immense immeuble vétuste, où les fenêtres ont l'air d'avoir l'épaisseur d'une feuille de papier, le futur bâtiment a de quoi faire des envieux avec sa structure en bois, ses immenses ouvertures, ses extérieurs et bientôt, la plantation d'un îlot végétal. Atout supplémentaire : les appartements les plus spacieux sont évolutifs et permettront, à tout moment, la création d'un studio. «Ici,

tout le bois utilisé dans la construction vient des Landes, le département voisin. Et comme le prévoit le label, nous ne travaillons qu'avec des entreprises locales», détaille Lucie Martin, responsable de projet, en pointant la structure. «Finalement, le plus compliqué, ça a été de sortir de notre zone de confort et de rentrer dans l'inconnu», analyse Patrice Bonal.

Reste que pour entamer une véritable révolution dans l'urbanisme bordelais, le rôle des grandes filières reste décisif et indépendant de la volonté de la mairie de Bordeaux, notamment celle du bois. «C'est très compliqué d'avoir du bois local qui n'a pas été transformé ailleurs, déplore Stéphane Pfeiffer. Au fur et à mesure, et même si ça reste à la marge pour l'instant, on espère les amener à transformer leurs techniques de constructions pour mieux répondre aux exigences de demain.»

ÉVA FONTENEAU
Correspondante à Bordeaux

Dans le Tarn, les passoires thermiques rasant les murs

Réhabilitation Créée en 2020, la Scic Réhab aide les particuliers à rénover leur maison économe et à obtenir des appuis financiers.

«S

ans cet accompagnement, j'aurais sans doute stoppé mon projet de rénovation et remis ma maison en vente», lâche Christian, propriétaire d'une ferme de 220 m², à Saint-Julien-du-Puy dans le

Tarn. La bâtisse bicentenaire, achetée en 2019, entrait dans la catégorie des «passoires thermiques». Une ancienne cheminée, une chaudière à mazout, des fenêtres en simple vitrage et une toiture inefficace. Face à l'ampleur du projet de rénovation thermi-

que, Christian avait du mal à s'y retrouver dans le casse-tête de la réglementation et des aides qui en découlent. C'est justement pour remédier à cela que le pôle territorial de l'Albigeois et des bastides qui regroupe une centaine de communes dans le nord-est du Tarn a créé, en 2020, la Scic Réhab, un opérateur dont la mission est d'aider les particuliers ou les communes dans leurs projets. «Dans notre territoire très rural, ce sont les habitations qui consomment le plus d'énergie et émettent quasi, à égalité avec les transports, l'essentiel des gaz à effet de serre», souligne Julien Frat, directeur du pôle. Il était donc urgent d'aider les gens à rénover leurs anciennes bâtisses.»

Dans le cas de Christian, comme dans les autres, l'opérateur débute par un diagnostic de rénovation facturé 90 euros. Un conseiller se rend sur place pour examiner la maison, ses besoins de rénovation, l'usage qu'en font ses propriétaires puis pro-

pose deux scénarios de rénovation : l'un pour diminuer de 40% sa consommation énergétique, l'autre pour atteindre les -55% ou les catégories A et B dans le classement des bâtiments. «Nos quatre auditeurs sont capables de chiffrer le coût des différents scénarios de rénovation thermique mais aussi d'identifier pour chacun d'eux les aides auxquelles le propriétaire peut prétendre. C'est donc un précieux outil d'aide à la décision», souligne Gaëtan Gobbels, chargé de développement et des relations partenariales. Deuxième étape : l'accompagnement. Pour 480 euros, la Scic monte les différents dossiers d'aides, étape très complexe et souvent décourageante pour un novice. Soit, pour chaque dossier, un mi-

nimum de dix heures de travail pour un spécialiste. La Scic suivra ensuite le projet en tant qu'assistant de maîtrise d'ouvrage au côté du propriétaire.

«L'intérêt de la Scic c'est aussi de mettre autour de la table tous les acteurs de la rénovation dans notre territoire», souligne Julien Frat. Les communes, mais aussi une

soixantaine d'entreprises du bâtiment, et différents syndicats comme celui de l'énergie par exemple.» Si l'opérateur doit rester neutre, il propose aux particuliers des entreprises dignes de confiance. En 2022, le dispositif a réalisé 455 audits énergétiques au sein du département et plus de 90 chantiers ont été lancés, pour une enveloppe de 40 000 euros en moyenne par projet.

V.Sa.

A Dunkerque, la démocratie participative tisse ses «Fils»

Réunions La ville du Nord organise des «fabriques d'initiatives locales» pour associer les habitants à ses projets.

Comme l'affirment certains en riant, la «démocratie locale» est devenue un sport national à Dunkerque – juste après le carnaval... Une volonté politique, menée tambour battant par son maire, et président de la Communauté urbaine de Dunkerque (CUD), Patrice Vergriete. «Depuis son élection en 2014, Dunkerque a mené une cinquantaine de Fabriques d'initiatives locales», souligne Anne-Sophie Benoit, directrice générale adjointe de la CUD. Pour atteindre nos objectifs de transition écologique, il est indispensable d'embarquer les habitants.» Une direction de la démocratie locale et de l'éducation populaire doit ainsi être créée au sein de la communauté urbaine.

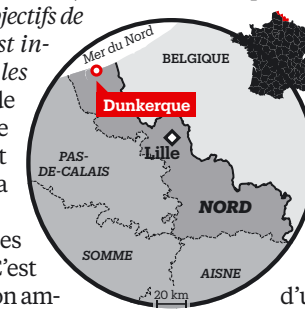
Alors, pour «embarquer» les habitants, on les écoute. C'est le cas pour la transformation ambitieuse du quartier des Glacis en un écoquartier, à deux pas du centre-ville. «Essentiellement constitués de grands ensembles datant de l'après-guerre qui abritent environ 2000 personnes aux revenus plutôt modestes, les Glacis n'avaient pas connu de grands changements depuis plusieurs décennies», explique Charlotte Boyaval, cheffe de ce projet pour la ville. Il s'agit de transformer ce quartier vieillissant en une «ville nature» où il fera bon vivre. «Contrairement à des écoquartiers créés à partir de rien, le quartier des Glacis existe et ses habitants y sont très attachés, sou-

line-t-elle. Leur adhésion est donc indispensable.» D'où les fabriques d'initiatives locales, ces réunions d'échanges et de discussions auxquelles sont invités les résidents. Avant la première rencontre en 2021, ils ont répondu à un questionnaire sur leur ressenti vis-à-vis de leur quartier. Les résultats de cette enquête et les pistes de transformation envisagées leur ont été présentés. «Il s'agit d'une coconstruction du projet avec eux, et non pas simplement d'une consultation», insiste Anne-

Sophie Benoit. Puis, lors d'ateliers spécifiques (sur la réhabilitation des berges du canal, l'ouverture du parc vers les résidences ou la sécurisation des abords des écoles), les habitants ont réfléchi, échangé et proposé des idées afin d'aboutir à des solutions concrètes. Le tout avec l'aide des élus, des maisons de quartiers et d'une agence d'urbanisme. La transformation des berges en un lieu de promenade et de loisirs

avec des aires de jeux, au lieu des garages qui en bloquent l'accès, sera la première à se concrétiser. Exit les voitures, bienvenue aux piétons et aux vélos pour accéder aux écoles proches des berges. «Cette transformation implique de nouvelles habitudes qui ne sont pas toujours accueillies avec plaisir par les habitants», reconnaît Charlotte Boyaval. Il est donc essentiel, en amont, de bien faire comprendre les enjeux.» Prochaine étape : la réhabilitation des résidences.

VALÉRIE SARRE



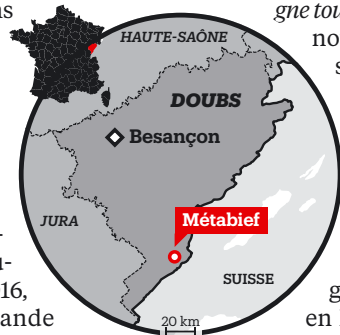
La station de Métabief explore de nouvelles pistes

Réinvention Face à un manque de neige de plus en plus drastique, l'exploitant des pistes et remontées de la station du Doubs a acté «une fin du ski alpin» entre 2030 et 2035. Et expérimente désormais des activités toutes saisons.

Ce 28 février, sous un grand soleil, la station de Métabief, dans le massif du Jura, est bondée. L'enneigement cumulé cette année n'est pourtant que le tiers de celui d'un hiver traditionnel, il n'est pas tombé le moindre flocon depuis plus d'un mois et la quasi-totalité de la neige naturelle a fondu au fil du mois de février. Peu importe, la «neige de culture» fait des miracles: 12 des 41 pistes de la station sont encore ouvertes, des rubans blancs de neige à canon soigneusement entretenue et tassée qui ramènent, au milieu de l'herbe, les skieurs plutôt satisfaits jusqu'au pied de la station, à 1000 mètres d'altitude. Métabief s'est doté des outils pour couvrir plus du tiers de son domaine en neige de culture, avec une usine à neige performante et 200000 m³ d'eau disponible, tandis que les clients «sont de moins en moins déçus du manque de neige, tant ils comprennent nos contraintes, et se montrent de plus en plus friands des activités connexes», souligne le directeur de l'office du tourisme du Haut-Doubs, Julien Vrignon.

Une décision encore rarissime
Même si la station, ouverte tard en décembre, a dû être fermée trois semaines en janvier, faute de poudreuse, la fréquentation a battu des records durant les vacances de février et les week-ends ont fait le plein grâce à la clientèle locale, fournie et opportuniste, qui se rue ici depuis Pontarlier, Besançon et la Suisse toute proche. Le chiffre d'affaires de l'exploitant des pistes et remontées, le syndicat mixte du mont d'Or (SMMO), réunissant le conseil départemental du Doubs et la communauté de communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs -32 communes dont Métabief-, devrait rester équivalent cette année à celui d'une année moyenne, à 3,5 millions d'euros. Face à cet hiver exceptionnel, qui laisse entrevoir les bouleversements futurs liés au réchauffement climatique, Métabief semble montrer une belle capacité de résistance. Qu'on ne s'y trompe pas: son résultat ne permet au SMMO que la couverture de ses coûts d'exploitation. Il manquera cette année

encore 1,3 million d'euros pour l'amortissement de sa dette, charge assumée par les collectivités. C'est le poids de cette dette de 16 millions, contractée notamment pour l'équipement en neige de culture, qui a fait basculer le SMMO et le département dans une démarche de transition. Le remplacement des remontées anciennes aurait nécessité un nouvel investissement de 15 millions d'euros. Fallait-il creuser la dette? En 2016, le SMMO commande des études scientifiques, dont les résultats sans appel provoquent un choc: non seulement les perspectives climatiques ne permettent plus d'activité économique «ski alpin» après 2040, mais dès la décennie 2030-2040, seules les pistes équipées en neige de culture pourront fonctionner, avec un fort aléa et sans permettre d'équilibrer les comptes. Le modèle économique n'est plus tenable: en 2020, le SMMO, suivi de près par le conseil départemental, acte «une fin du ski alpin» à Métabief entre 2030 et 2035. Une décision iconoclaste qui reste rarissime. Métabief devient ainsi un territoire pilote, scruté par le secteur des sports d'hiver. Oliver Erard prend la tête, au sein du SMMO, d'un pôle d'ingénierie chargé



d'engager la transition du Pays du Haut Doubs, groupement des cinq communautés de communes montagnardes du département. Les premières décisions sont structurelles. Le département amène une nouvelle enveloppe de 11 millions d'euros à la station. Premier objectif, un plan de maintenance poussé du matériel existant, assuré par les équipes du SMMO, afin de «maintenir le ski le plus longtemps possible», précise Olivier Erard, sans nouvelles remontées ou pistes. Second objectif, engager la transformation de Métabief en «station de montagne toutes saisons», avec une nouvelle piste de luge sur rail, entrée en fonction l'été dernier et qui tient déjà ses promesses de fréquentation, et la construction d'un pôle montagne, bâtiment écologiquement vertueux en lieu et place des locaux vieillots d'accueil public au pied de la station, appelé à regrouper tous les professionnels de l'outdoor, hiver comme été.

«C'est le territoire qui fera la station»
Le chantier le plus complexe reste pourtant d'embarquer tous les acteurs, collectivités, institutions, privés, dans une démarche inédite, «une intelligence collective» à même de «faire émerger une économie alternative», résume Olivier Erard, sur la base d'un scénario où ne subsisterait de la station qu'un télé-siège, le plus récent, et la luge sur rail... L'Etat, dans le cadre de son plan national «Avenir montagnes» post-Covid, finance un salaire d'ingénierie essentiel pour animer cette démarche. Claire Leboisselier, à ce poste depuis janvier 2022 au sein du SMMO, a vu le processus faire de «grand pas». Le déni sur le réchauffement climatique a quasiment disparu, celui sur la nécessité de bouleverser le modèle économique se réduit: au sein du comité de pilotage créé cette année, «nous avons énormément travaillé, on s'est parlé, le nombre d'acteurs volontaires s'est élargi: c'est très encourageant», se félicite la cheffe de projet de transition touristique. En avril, la conception collective d'un «masterplan» va débuter, traçant des orientations à l'horizon 2040-2050, ainsi qu'un premier plan d'actions pour 2024-2028: 200 acteurs du territoire vont travailler par groupes thématiques: «Ce n'est plus la station qui fera le territoire, comme autrefois, mais le

territoire qui fera la station, résume Claire Leboisselier. Aucune activité ne sera aussi rentable que le ski, donc il faut trouver ce qui fera venir les gens ici, ce qui fera travailler les habitants et animera leur vie quotidienne. Au-delà de l'économie, c'est une identité à redéfinir.» A la mairie de Métabief, l'inamovible maire LR Gérard Dèque continue de regretter, comme nombre de socioprofessionnels et élus, «une mauvaise communication» du SMMO, qui en annonçant la fin du

ski aurait pénalisé son maintien. Il assure néanmoins qu'il y a «consensus au sein de l'équipe municipale sur l'idée qu'il faut faire cette mutation: nous sommes en phase avec le processus engagé». Quid du slogan de l'Association nationale des maires de stations de montagne: «Sans le ski, tout est fini»? Il sourit: «Pas chez nous. Sans le ski, on fera! Nous avons un potentiel énorme, je suis serein.»

FRANÇOIS CARREL
Envoyé spécial à Métabief

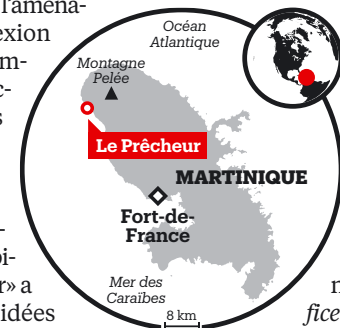
En Martinique, bienvenue à la maison modulable

Habitat. Au Prêcheur, proche de la montagne Pelée, un programme interministériel a permis d'imaginer un aménagement résilient et duplicable.

En janvier et mars 2018, des coulées de boues d'origine volcanique sont venues rappeler à la commune martiniquaise du Prêcheur sa fragilité face aux risques naturels. Situé sur le flanc nord-ouest de la montagne Pelée, le bourg de 1400 habitants subit de plein fouet la menace

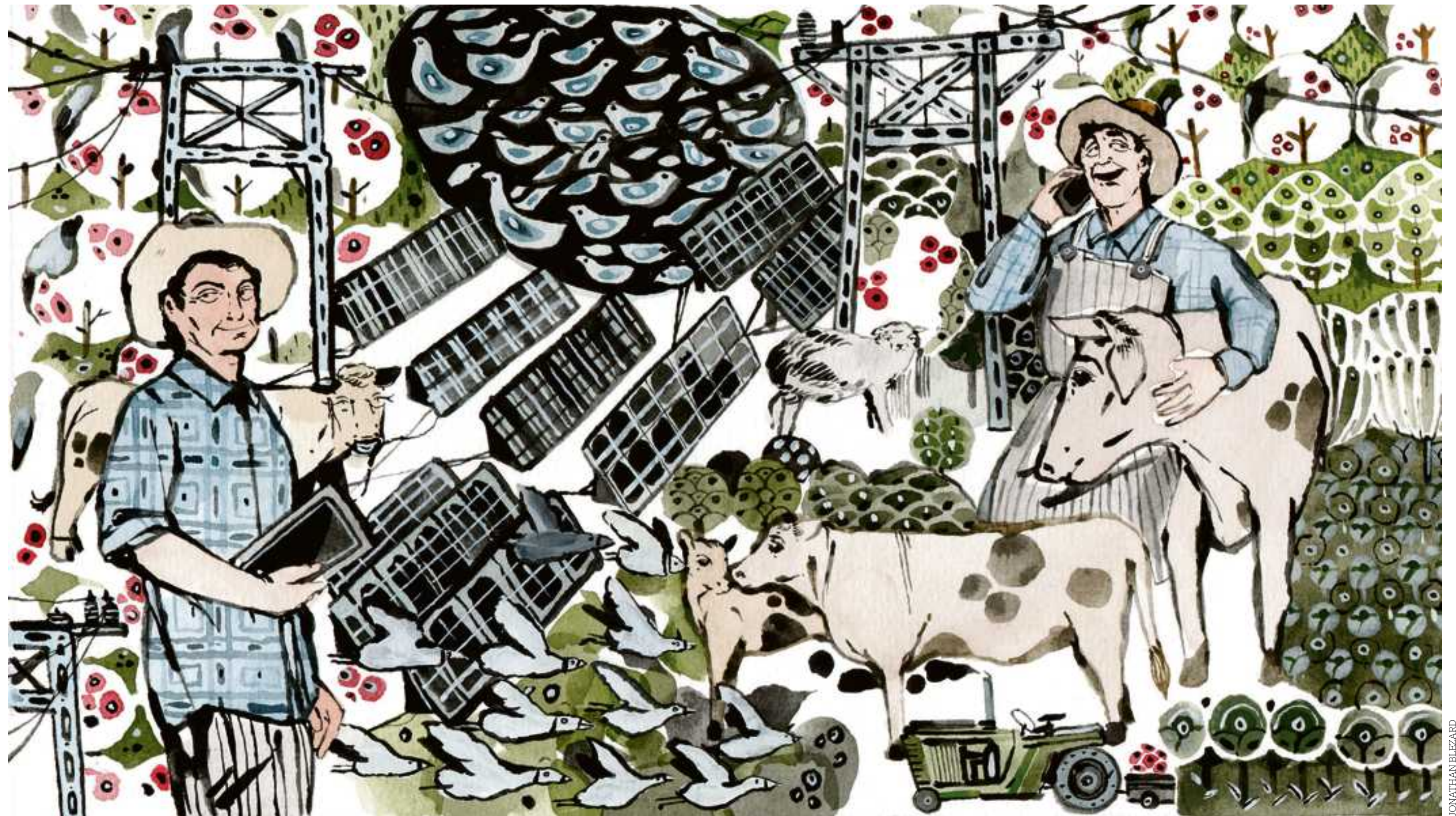
des lahars (coulées) et de la montée des eaux. «Les événements de 2018 ont impulsé un projet de refondation territoriale pour s'adapter aux risques naturels, aux conséquences du changement climatique et à l'évolution socio-économographique de la population», explique l'architecte-urbaniste Antoine Petitjean.

Chargé du projet au cabinet APM & associés, il a mobilisé une équipe pluridisciplinaire pour répondre au Plan urbanisme construction architecture, service interministériel qui encourage l'innovation dans l'aménagement territorial. La réflexion s'articule autour de trois composantes: un paysage protecteur avec un littoral et des sols stabilisés par le génie végétal, un projet agricole à forte valeur ajoutée et un habitat repensé. Ce dernier volet baptisé «opérations d'habitats renouvelés en outre-mer» a permis, via un concours d'idées lancé auprès de spécialistes de la construction, de «prototyper» quatre maisons adaptées au changement climatique, aux besoins des Prêchotins et à l'évolution des modes de vie. «La maison capable» permet par exemple, avec une mezzanine aménageable, de créer plus de surface habitable si la famille s'agrandit. «La coproduction avec les habitants est un marqueur fort du projet», insiste Antoine Petitjean. Autre innovation, chaque pro-



TOTYPE permet d'expérimenter un matériau biosourcé: du bambou, de la terre crue, de l'acajou ou des pierres volcaniques de la montagne Pelée. Avec un dépôt des permis de construire cette année, les maisons devraient être livrées fin 2024. Un équipement original est aussi né du projet de refondation de nouveaux quartiers, réseaux viaires et infrastructures. «L'école-refuge est le symbole du réaménagement du Prêcheur, insiste le coordinateur. Elle regroupe en un édifice un groupe scolaire et un hébergement d'urgence pour les populations en cas de catastrophe naturelle.» Et de rappeler l'imprévisibilité des événements climatiques: «Souvenez-vous de la tempête Alex qui a frappé l'arrière-pays niçois en 2020. Ce travail de refondation spatiale n'est pas un projet de repli mais une expérimentation dont les enseignements peuvent bénéficier à de nombreuses communes exposées à des risques naturels.»

FLORENCE DONNAREL

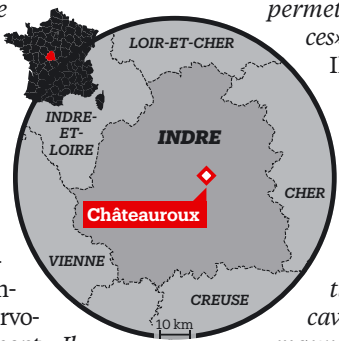


JONATHAN BLEZARD

A Châteauroux, un atlas pour ne plus passer à l'as la biodiversité

Initiative Pour mieux informer les habitants et les sensibiliser à la faune et la flore environnantes, la ville de l'Indre prépare un recensement des espèces, qui sortira à l'été 2023.

Francis Lherpinière est membre d'Indre nature, une association en première ligne dans l'évaluation des espèces recensées dans l'atlas de la biodiversité communale (ABC) initié par la ville de Châteauroux. A ses côtés en cet après-midi de février, on se retrouve au bord d'un étang de la commune de Coings. Au bord de l'eau, saules pleureurs, peupliers et frênes prospèrent. Des passereaux volent autour des plantes de milieu humide. «L'intérêt d'un ABC, explique notre guide, est de pouvoir travailler avec les collectivités. Comment gérer ces espaces partagés pour que la biodiversité y soit accueillie, de quelle façon éviter le grignotage des zones naturelles, autant de questions qui demandent réflexion. On effectue d'abord l'inventaire puis vient le temps des préconisations.»



Devant nous, de petits tas de terre brune, signe de la présence des taupes, sont innombrables. Deux hérons nous survolent. Tiens, cet étang ! Justement. «Il faut donner la possibilité aux élus de pas faire trop de bêtises, poursuit le naturaliste. Créer un étang sur un marais alcalin n'était pas évident pour la biodiversité. Bon, rétrospectivement, avec les problèmes d'eau et de climat, la création des étangs est plutôt une bonne chose.» En revanche, pas loin d'ici, on a installé une aire de covoiturage là où poussaient des orchidées rares... «Nous tentons de fournir des avis aux collectivités pour qu'elles puissent agir dans le bon sens. Les communes ont un patrimoine qu'elles ne connaissent pas bien.» Il insiste : «Il faut que les collectivités puissent garder les milieux naturels qu'elles ont, préserver ce qui existe, favoriser leur développement.»

«La loutre bouffe beaucoup de truites»
Aujourd'hui, 10% des communes du département ont fait un ABC. En 2025, ce sera le double. L'initiative a permis, selon Francis Lherpinière, de mettre à jour 55 000 données, d'observations sur la faune et la flore de l'agglomération. Dans le ciel passe un vol de grues venues des marais de la Brenne voisine. Plus tard, on ira se garer au bord d'une rocade routière où se trouve un bassin de rétention assez peu bucolique. Ici, pourtant, règne

une biodiversité surprenante. Une tortue autochtone, le martin-pêcheur, un héron, des libellules, du grèbe castagneux (oiseau aquatique) et le castor, qui «emmerde», d'après Francis Lherpinière, les populticulteurs, car il abîme leurs peupliers en les croquant... «Le castor a été très chassé, il avait disparu pour son pelage. La loutre, elle, gêne les pêcheurs car elle bouffe beaucoup de truites. Finalement, les animaux prennent de la place. Il nous faut apprendre à leur en laisser, tout en se demandant jusqu'où on s'étend. Dans trois ans, l'agglomération va ainsi refaire son Plan local d'urbanisme intercommunal. Cela permettra de sanctuariser des espaces», conclut Francis Lherpinière. Il faut aussi écouter Fabienne Hourgué, technicienne au service du paysage et de la biodiversité à Châteauroux, parler des haies qu'on taille encore trop souvent. Leur utilité n'est pourtant plus à prouver. «Elles sont constituées de vieux arbres qui ont des cavités. Elles permettent aux animaux de s'abriter, nicher, se cacher. Elles constituent aussi un réservoir de nourriture. Les arbres qui fleurissent, c'est un cycle vertueux. Cela permet aussi les déplacements à couvert pour les animaux. Ce sont de véritables corridors écologiques.» Fabienne

«Des gens se plaignent parce qu'il y a des serpents, or c'est bon signe d'avoir des serpents. [...] Une démarche restrictive, si elle est bien expliquée et accompagnée, les gens la comprendront. Chaque commune aura à cœur de faire participer ses habitants.»

Fabienne Hourgué technicienne paysage et biodiversité à Châteauroux

Hourgué est en pointe sur la question de l'ABC. Avec les solutions préconisées, elle pense pouvoir agir à plusieurs niveaux sur les actions d'entretien et d'espace ; mieux adapter la protection des espèces existantes, aménager la ville de façon cohérente. «On intègre la gestion des eaux fluviales avec les noues [ruisseaux, ndr], en faisant mieux infiltrer les eaux pluviales, cela engendre des milieux humides favorables à la biodiversité, détaille-t-elle. On essaie aussi de ne pas tondre partout, d'avoir une gestion différenciée. Si on est sur un espace naturel, on n'agit pas. Il faut faire évoluer ces mentalités, c'est un message qu'on va faire passer. On effectue un travail avec les écoles, les agents des autres services de la ville, pour prendre en compte cette dynamique de biodiversité. Un technicien va être recruté pour animer ce volet.» Et de poursuivre : «Il faut dire ce qu'on fait pour le faire comprendre. Des gens se plaignent parce qu'il y a des serpents, or c'est bon signe d'avoir des serpents. Le travail explicatif manque encore un peu...» Au bout du compte, «on ne peut plus dire on ne savait pas. Une démarche restrictive, si elle est bien expliquée, bien accompagnée, les gens la comprendront. Chaque commune aura à cœur de faire participer ses habitants, associer les écoles et les parents». En 2030, il sera interdit de récupérer des terrains agricoles ou en friche pour faire de l'habitation.

Pour Gil Avérous, le maire LR de Châteauroux, cet atlas de la biodiversité permettra à chacun de «connaître son territoire, d'avoir un état des lieux de la faune et de la flore, de mettre un cahier de préconisation. On est un département rural, explique l'élu. Ce sont 220 000 habitants pour 240 communes. Mon père était chasseur, on a vu le changement avec la disparition de certains animaux. Le petit gibier n'est plus là».

«On a mis le paquet sur les pistes cyclables»

Sur le site d'Indre nature sont répertoriées les espèces différentes. Le centre permanent d'initiation à l'environnement y fait un travail considérable. «On est passé au zéro pesticide avant la loi, se rengorge le maire. On a formé les agents municipaux. Tout le monde a pris conscience de la nécessité de protéger son environnement. La crise sanitaire a été un accélérateur.» Il dit vouloir mener des actions concrètes, prendre la vision de la jeunesse qui dit que tout ce qu'on raconte, «c'est du blabla». Il va mesurer la présence des espèces naturelles végétales et animales en ville, s'attache à mettre en œuvre un chemin de randonnée qui va longer la rivière et «ça cartonne sur les réseaux sociaux !» Les nouveaux arrivés depuis la crise sanitaire ont des demandes liées aux transports. Ils se déplacent plus à vélo, «alors on fait attention aux pistes cyclables. On a mis le paquet dessus».

Pourtant, «au début de cet atlas, il y avait zéro effet, zéro intérêt», rit Gil Avérous. Quand on a organisé les premières réunions, c'était dur de faire venir les gens. Puis avec les écoles, cela a bougé. C'est une attente de la population mais pas une attente populaire. On sait qu'il faut le faire mais les gens n'y participent pas encore. Cela reste une mobilisation d'initiés». Sans compter les chocs générationnels. «Les anciens me disent : "Qu'est-ce que c'est que ces conneries ? Limiter à 30 la vitesse dans le centre ? On n'est pas à Paris."»

La conception de l'atlas, financé par l'Office français de la biodiversité, a débuté en décembre 2021 et s'achèvera fin juillet 2023. Mission accomplie ? Non. «C'est ce qu'on va faire derrière qui sera important. Pas tant l'étude, mais les réalisations, comme planter les arbres, protéger les zones de nidification.»

DIDIER ARNAUD

Envoyé spécial à Châteauroux



JONATHAN BLEZARD

La Réunion pousse à la roue

Alternatives Pour désengorger les axes routiers notamment dans le sud de l'île, plusieurs offres de location de vélos électriques se développent.

Un mal endémique. «Les problèmes de congestion sont de plus en plus nombreux sur notre île, en particulier dans le Sud», détaille Yoguesh Kischenin, directeur des déplacements et mobilités innovantes, au sein de la communauté intercommunale des villes solidaires (Civis). Les grands axes qui mènent aux grandes villes de Saint-Pierre ou de Saint-Louis sont en effet engorgés aux heures de pointe, avec pour effet des kilomètres de bouchons. Le cauchemar des Réunionnais ! Face à ce constat, cette intercommunalité, qui regroupe six communes dont Saint-Pierre et Saint-Louis, a décidé, en 2019 de passer à l'action, en investissant dans la petite reine.



«Liste d'attente». Première mesure : la mise en place d'un service de location longue durée de vélo à assistance électrique (VAE), baptisé «Alter vélo LD». «Nous avons débuté avec une trentaine de vélos, raconte Yoguesh Kischenin, et tout de suite, nous avons eu une liste d'attente de 700 personnes !» Il faut dire que le tarif est tentant : pour 30 euros par mois (assurance comprise), l'«abonné» peut ainsi disposer d'un VAE pour circuler à sa guise dans le secteur couvert.

«L'ensemble des catégories socio-professionnelles louent nos vélos pour des déplacements quotidiens et non pas uniquement le week-end pour leurs loisirs.»

Yoguesh Kischenin directeur des déplacements et mobilités innovantes à la Civis

Le premier objectif de la Civis en «diffusant» ces vélos était d'observer la pratique et les usages. «Nous avons eu la bonne surprise de constater que l'ensemble des catégories socioprofessionnelles louaient nos vélos pour des déplacements quotidiens et non pas uniquement le week-end pour leurs loisirs», explique Yoguesh Kischenin. Même si, en trois ans, le parc a été porté à près de 2 000 bicyclettes, la liste d'attente compte encore environ 1 500 personnes. «Nous devrions encore augmenter cette année le nombre de vélos», rassure Yoguesh Kischenin.

Parallèlement à cette offre longue durée, la Civis s'est lancée, en août 2021, dans un service de location à l'heure façon Vélib, avec 80 VAE, répartis dans une dizaine de stations à Saint-Pierre et Saint-Louis. Ces vélos sont gratuits jusqu'à quinze minutes d'emprunt puis coûtent 1,5 euro la première heure et ensuite 2 euros par tranche de trente minutes. Le modèle «Moka», qui est développé par l'entreprise vendéenne Arcades cycles et est doté d'une autonomie de batterie d'une centaine de kilomètres, a lui aussi rapidement trouvé son public. «C'était une expérimentation et son succès fait déjà des envieux dans les autres communes», souligne Yoguesh Kischenin. D'où le projet de doubler, à court terme, le nombre de bicyclettes en libre-service et de les proposer aussi dans d'autres quartiers en particulier les plus défavorisés.

Casse-tête. Ces initiatives ont donné des idées à d'autres territoires de l'île, comme l'intercommunalité de la TCO sur la côte ouest qui s'est à son tour lancée dans le vélo électrique en 2021. Reste l'épineux souci des pistes cyclables, encore peu présentes sur l'île. «Notre territoire est très contraint, coincé entre l'océan et les montagnes», souligne Jean-Louis Maillot directeur général des services à la Civis. Résultat, la création de pistes s'avère un casse-tête, pas toujours bien perçu par les automobilistes... Autre difficulté : le coût pour l'intercommunalité. «Un VAE nous coûte entre 2 500 et 3 000 euros et nous ne bénéficions d'aucune aide pour les financer. Nous fonctionnons uniquement avec nos fonds propres», regrette Jean-Louis Maillot.

VALÉRIE SARRE

La mère de toutes les batailles

François Deluga président du Centre national de la fonction publique territoriale

Depuis des dizaines d'années maintenant, nous sommes alertés sur les effets de l'activité humaine sur notre environnement et sur les conséquences à la fois sur le climat et sur la biodiversité. Scientifiques, hommes et femmes politiques, experts en climatologie, via les conférences des Nations unies sur l'environnement, rapports du Giec ou conférences internationales sur le climat, nous savons et

nous constatons l'urgence écologique. Pourtant, en dépit de toutes les alertes à l'œuvre partout sur notre planète, force est de constater que nous n'allons pas assez vite, et pas assez fort; et ce à tous les échelons de décision, que ce soit au niveau local, national, européen ou mondial. Les deux années de crise sanitaire que nous avons vécues ont contribué à occulter ces questions. Elles ont également démontré que face à

un risque mondial et majeur de santé publique nos sociétés pouvaient avoir une réponse coordonnée et d'ampleur d'une part; et d'autre part, elles ont été le révélateur que l'échelon local était un élément indispensable à l'efficacité et la justesse de la réponse. Il est plus que temps de mettre la transition écologique et climatique au cœur de toutes nos politiques publiques et les collectivités territoriales ont une partie importante de la réponse entre leurs mains. C'est l'ensemble de nos réflexions, approches et décisions qu'il faut désormais penser autour de ce défi, le plus grand que l'humanité ait à affronter. Il nous faut réaliser que la hauteur de la marche à

franchir est immense et que même les collectivités qui aujourd'hui en font le plus n'en font pas assez. Pour faire face à la crise d'avenir que connaît l'humanité, notre action doit être déterminée, franche et résolue. Les territoires ont une forte capacité d'innovation et de mise en œuvre de solutions opérationnelles, tant pour contribuer à l'atténuation du changement climatique que pour s'y adapter ou enrayer une érosion de la biodiversité dont le premier facteur est l'artificialisation de sols. Pour y arriver, le local et

ses acteurs doivent développer une approche systémique des changements à engager dans leur organisation ou leurs politiques publiques. Pour le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), outil mutualisé des collectivités territoriales, il s'agit d'être à leur côté pour développer les compétences indispensables à ces évolutions. Aussi, nous allons procéder à un saut quantitatif et qualitatif au niveau de notre offre de formation en matière de transition écologique, pour que chaque

agent territorial puisse être acteur de notre capacité collective à affronter cet impressionnant défi. Le CNFPT entend prendre toute sa part, à sa juste place, pour contribuer à faire de la transition écologique la mère de toutes les batailles. Le colloque de Bordeaux que nous organisons ce mardi et mercredi sera un temps fort de partage au travers d'une soixantaine d'initiatives locales. Il sera également l'occasion d'annonces importantes concernant l'amplification de nos actions. ▶



FR

Pour des impulsions politiques claires et cohérentes

Marc Abadie, Benjamin Caraco, Laura Jouvert, Alessia Lefebvre, Christine Moro, Léo Nicolle, Elodie Texier et Jean-Baptiste Turmel membres de l'association Une fonction publique pour la transition écologique

Quel est le niveau d'engagement réel de l'administration publique dans la transition écologique? C'est la question qu'a posée, fin 2022, l'association d'agents publics Une fonction publique pour la transition écologique (Une FPTE). L'enquête montre que les agents constatent un engagement de leur administration dans la transition écologique. Toutefois, elle révèle aussi de fortes attentes et des demandes d'accélération dans sa mise en œuvre. Autrement dit, l'Etat «peut mieux faire». L'enquête s'inscrit dans les missions d'Une FPTE, née du besoin de rassembler des agents qui souhaitent accélérer la prise en compte, dans les décisions et projets publics, des impératifs de la transition écologique. Ouverte aux agents des administrations et établissements publics, dans les trois versants de la fonction publique, tous statuts (titulaires, contractuels)

et catégories confondues, Une FPTE répond au besoin de partager et de trouver des réponses collectives aux enjeux des services publics, face à l'ampleur de la crise environnementale. Par des modes d'action variés (kit d'autoformation, interpellations et interventions dans la presse, mise en réseau d'acteurs, partage de bonnes pratiques...), l'association entend impulser une transformation des pratiques dans l'administration et dans les politiques publiques. Les conclusions de l'enquête sont claires: le gouvernement doit créer les conditions pour que les agents publics désireux d'accélérer la transition écologique puissent contribuer et partager leurs pratiques. Il paraît urgent d'assurer la légitimité des nombreux fonctionnaires en charge de la transition environnementale en tant qu'experts et non comme «militants» de la cause environnementale. Cette demande s'inscrit en complément de l'urgence du déploiement à court terme d'un plan de formation continue de tous



JONATHAN BLEZARD

les agents publics. La formation des hauts fonctionnaires est une première étape saluée et nécessaire, mais elle n'est pas suffisante. Elle doit s'accompagner d'un plan de formation massif des élus pour permettre des coopérations efficaces avec leur administration. Par ailleurs, une révision de la modalité des gestions de carrières doit être engagée afin d'inciter les dirigeants à prendre à bras-le-corps ces sujets par des indica-

teurs explicitement inclus dans la manière de servir. Enfin, à mesure que progresse la formation des agents au sujet, et en l'absence d'une mise en cohérence rapide des politiques publiques, le danger de la dissonance cognitive risque de croître. Seul l'engagement réel, cohérent et de long terme de la puissance publique dans la transition permettra d'éviter une telle situation. Véritable observatoire de la transition écologique au sein de la fonction publique, Une FPTE continuera de rappeler les engagements environnementaux de la France ainsi que l'urgence nécessaire d'impulsions politiques claires et cohérentes, de moyens dédiés sur le long terme et de l'accélération de la formation continue des agents publics, en faisant des nombreux agents déjà mobilisés un puissant levier de transformation. ▶

«Il paraît urgent d'assurer la légitimité des nombreux fonctionnaires en charge de la transition environnementale en tant qu'experts et non comme "militants" de la cause environnementale.»

Accompagner les collectivités et les élus locaux

Christophe Bouillon président de l'Agence nationale de la cohésion des territoires

On ne parle plus de transition écologique mais d'accélération de la transition écologique. D'abord parce que l'urgence se fait sentir. Ensuite parce que les collectivités sont déjà massivement engagées dans cette transition. Ce qu'elles souhaitent ardem-

ment c'est aller plus vite. Elles sont le théâtre d'événements climatiques extrêmes. Elles savent ce que les dérèglements climatiques signifient concrètement. Elles ont beaucoup appris des crises qui se sont succédées à un rythme inédit. Elles savent aussi qu'elles ne pourront pas faire seules. Elles ne sont pas toutes logées à la même enseigne. Elles ne disposent pas toutes des mêmes capacités d'ingénierie par exemple. Or l'ingénierie c'est ce qui permet de passer de l'idée à la réalisation, de la volonté à un projet.

Les élus ne manquent pas d'idées. De la taille des communes ne dépendent pas la pertinence ou l'efficacité des idées. Nous en savons quelque chose à l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). Malgré sa jeunesse, l'agence accompagne déjà des milliers de collectivités à travers des programmes et des dispositifs aussi divers qu'Action Cœur de ville, Petites Villes de demain, Territoire d'industrie, Maison France Service, Quartier prioritaire de la ville, Agenda rural, Plan Très Haut Débit,



Conseillers numériques, Fonds de restructuration des locaux d'activité, Cité éducatives, Contrats de relance de la transition écologique (CRTE)... La liste est longue des actions que mène l'agence qui apparaît de plus en plus comme une véritable «fabrique à ingénierie». Ses actions sont autant de points de contact avec des collectivités qui ont fait des transitions (écologique, numérique par exemple. Or l'ingénierie c'est ce un enjeu de cohésion. C'est la raison d'être de l'agence. Et pour aller plus vite, elle souhaite verdier encore plus ses programmes, renforcer l'offre d'ingénierie avec notamment une amplification du «sur-mesure» en direction des plus petites communes, inscrire l'enjeu de la sobriété foncière et des entrées de ville dans la nouvelle phase d'Action Cœur de Ville, faire des prochains CRTE des espaces rénovés des politiques publiques à l'échelle des territoires, s'intéresser aux mobilités dans le rural et autour des grandes agglomérations, mettre de «l'ingénierie verte» au plus près des collectivités dans le cadre du Fond vert...

L'Agence nationale de la cohésion des territoires doit s'assurer que concrètement et localement, par une meilleure coordination, le fameux «guichet unique» devienne une réalité.

L'agence n'agit pas seule. D'autres opérateurs de l'Etat accompagnent les collectivités (Ademe, Anah, Cerema, Anru, Banque des territoires). Mais elle doit s'assurer que concrètement et localement, par une meilleure coordination, le fameux «guichet unique» devienne une réalité. La chance de l'agence c'est de compter dans sa gouvernance nombre de représentants des associations de collectivités locales (AMF, ADF, ARF, AMRF, Villes de France, APVF, ANEM, Villes et Banlieues, Intercommunalités de France). Ils sont la garantie qu'aucun territoire n'est oublié et que leur volonté d'accélération de la transition écologique se retrouve bien dans l'action de l'agence. ▶

la stratégie nationale bas carbone (1). A ces montants s'ajoutent ceux dédiés aux moyens humains, à l'accompagnement des entreprises et des ménages modestes, ainsi que les surcoûts induits par les politiques d'adaptation. Relever le défi de la neutralité carbone nécessite des choix budgétaires forts en dépense, dans un contexte des plus incertains. Or, le monde territorial a ceci de particulier qu'il est divers. Par définition, la décentralisation c'est la différence. Celle qui découle de la démocratie locale, de la capacité laissée aux citoyens d'organiser, par leurs choix collectifs, les réponses les plus adaptées à leurs spécificités territoriales. Rien d'étonnant, donc, que les politiques locales et les moyens dédiés pour le climat soient aujourd'hui hétérogènes, dans leur

ambition comme dans leur contenu. Dès lors c'est également l'architecture de financement des collectivités qui doit être repensée, et les ajustements budgétaires et les outils ponctuels type «fonds vert» ne suffiront pas. Le financement de l'accélération de l'investissement des collectivités reposera sur la mobilisation des leviers à leur disposition: fiscalité, tarifs payés par l'utilisateur, dotations et subventions d'Etat, endettement et renoncement à d'autres dépenses. Les prochains mois doivent donc être l'occasion de discuter de trajectoires prospectives solides de financement du volet territorial de la transition climatique, et d'une nouvelle animation du dialogue budgétaire Etat-collectivités. Il est vraisemblable que ce chantier conduira à faire évoluer le cadre des finances loca-



FR

les, en partie inadapté à ces enjeux. Les deux priorités seraient alors d'une part de garantir aux collectivités qui s'engagent dans cette voie, par des choix souvent difficiles, l'accès aux ressources pour soutenir cette dynamique, et d'autre part de créer les conditions d'un entraînement de tous les territoires sans exception dans la transition climatique, y compris ceux qui par choix ou par inertie ne s'y sont pas encore engagés. Entre soutien accru, conviction, incitation et contrainte, la planification écologique nationale devra donc trouver son articulation avec la démocratie et les libertés locales pour définir cette nouvelle donne économique et budgétaire pour les collectivités. A chacun, selon son échelle, de se saisir de cet enjeu essentiel pour notre avenir. ▶

(1) De 5,5 à 12 milliards d'euros par an pour respecter la trajectoire de la SNBC (stratégie nationale bas carbone).

La décentralisation, c'est la différence

François Thomazeau chef de projet senior à l'Institut de l'économie pour le climat

La transition climatique, entendue comme le chemin escarpé vers la neutralité carbone et la préparation de la société aux conséquences concrètes du réchauffement climatique, repose largement sur une action puissante, rapide et coordonnée des collectivités territoriales.

Elles devront notamment y dédier des moyens en forte hausse. Selon les travaux de l'Institut de l'économie pour le climat, leur effort d'investissement annuel dans les secteurs des transports, de l'énergie et des bâtiments publics doit être multiplié par deux minimum dès maintenant et d'ici à 2030 pour respecter

Quatre facteurs clés pour accélérer la transition

Bruno Paulmier président de l'ADT-Inet (association des dirigeants territoriaux et anciens de l'Institut national des études territoriales)

La transition écologique et sociale des territoires est et sera déterminante pour la mise en œuvre des engagements de la France. Elle est rendue possible grâce à l'impulsion et à l'animation menées par les collectivités territoriales, embarquant de nombreux acteurs. Mais cette partie est-elle gagnée? Et si l'heure est définitivement grave et l'urgence désormais palpable, la réussite de la «grande

transformation», pour reprendre les termes du Comité 21, nécessite de réunir à l'échelle locale au moins quatre facteurs clés.

La «réinvention» du pacte social républicain de confiance et de proximité avec les citoyens

Le socle démocratique français fond à vue d'œil et se disloque comme la calotte glaciaire arctique. La participation aux élections atteint des seuils d'alerte, même pour les élections locales. Or, la situation pousse les citoyens à revenir vers les interlocuteurs politiques de proximité pour trouver des terrains sur lesquels s'engager et pour exercer un contrôle direct sur les actions publiques. Place aux dialogues de fond sur la

transition entre citoyens et élus, épaulés par leurs services publics, avec respect mutuel, transparence, désir de construire ensemble des solutions pour un territoire de vie partagé enfin soutenable. Les outils ne manquent pas. La confiance peut se régénérer si l'esprit de responsabilité domine les peurs.

La volonté et le courage des élus

Les élus sont en première mais aussi en deuxième ligne. Ils doivent à la fois gérer les crises qui vont se multiplier et prendre le temps de mettre en place les nouvelles politiques d'adaptation, de résilience territoriale, de préservation du vivant et d'équité sociale. Ils doivent donc inventer un nouveau récit local. Cela ne

se passera pas sans une volonté et un courage extraordinaires et contagieux, tant il faut revoir le modèle de développement économique et social local de fond en comble. L'heure est à la préservation des précieuses terres agricoles, à la protection du vivant et des ressources naturelles de plus en plus rares, à la lutte contre les pollutions et émissions des gaz à effet de serre. Les collectivités détiennent des leviers, il faut s'en servir en rompant avec le passé récent et le présent, encore otages de la fuite en avant.

La compétence renouvelée

Les enjeux et les solutions ne sont pas les mêmes à Chamonix et à Souillac, à La Possession et au Lamentin. La connaissance des phénomènes scientifiques, des ressources naturelles et des ressorts socioculturels des territoires nécessitent d'innombrables et nouveaux approfondissements. La formation des élus et celle des agents publics territo-

riaux qui sont à leurs côtés sont à l'aube d'une grande révolution. Comprendre pour mieux décider, expliquer et agir en radicaux mais pas en marginaux. La pertinence et l'impact des actions en dépendent.

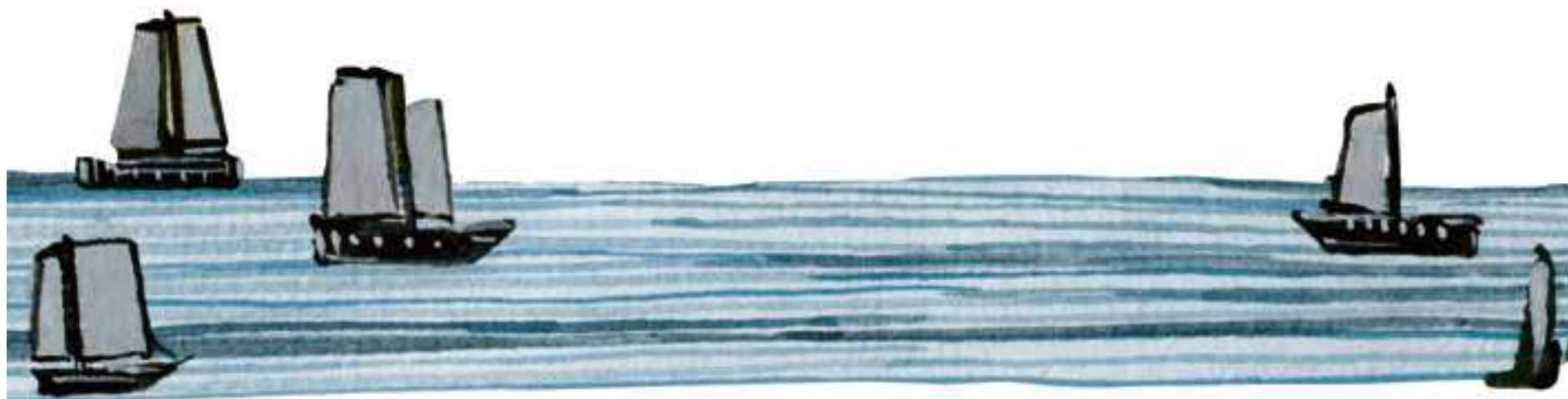
La coopération inédite

Entreprises, corps intermédiaires, associations et ONG, médias, chercheurs, acteurs publics, communautés éducatives, citoyens, doivent impérativement sortir de leurs logiques de silos, cesser de se dénigrer mutuellement et démultiplier les occasions de travailler ensemble. Qu'importe la raison pour laquelle vous vous engagez sur

la voie de la transition, votre énergie est bonne à prendre. Nous sommes tous sur le même bateau. Fixer un nouveau cap pour le global et pour le local, boucher les voies d'eau, écopier, adopter un nouveau règlement de la vie à bord. Devenir des «parties prenantes» dans les faits. ◆



PR



JONATHAN BLEZARD

L'heure est à l'action concrète

Wandrille Jumeaux cofondateur du Lierre (réseau écologiste des professionnels de l'action publique)

Le constat de la crise écologique ne fait désormais plus débat. L'urgence climatique, l'érosion de la biodiversité et l'épuisement des ressources naturelles menacent l'ensemble du vivant, et notre humanité en premier lieu. Notre modèle de développement est durablement insoutenable et la conscience de l'urgence nécessite à le réinventer est désormais partagée par une fraction non négligeable de nos sociétés. Le temps est donc à l'action. A l'échelle globale comme à l'échelle locale, nos sociétés ne sont pas encore capables d'amorcer le virage nécessaire, que nous l'appelions transition, bifurcation ou

révolution écologique. Mais nous – acteurs publics locaux – disposons de plusieurs atouts pour jouer un rôle utile dans les décennies qui s'ouvrent. Il s'agit notamment de la proximité, de la connaissance du territoire et du pouvoir d'agir.

A partir de ce que la proximité géographique, sociale et humaine permet à l'échelle des communes, intercommunalités, départements ou régions d'une part, et de ce que la décentralisation et l'action publique locale ont permis et permettent encore d'autre part, il est possible de relever les principaux défis de la transition écologique.



PR

Face au manque de vision et de compréhension d'un monde qui change, les collectivités doivent adopter et promouvoir une approche systémique et résiliente. Il faut appréhender ensemble les enjeux climatiques, sociaux, économiques, environnementaux, éducatifs, culturels ou sanitaires pour anticiper les chocs et éviter les

fausses solutions (greenwashing, techno-solutionnisme ou repli sur soi). Face au fatalisme et au catastrophisme, les acteurs locaux doivent marteler que la bataille pour le climat et le vivant est une bataille graduelle. Chaque tonne de CO₂, chaque espèce vivante compte et peut faire la différence sur l'ampleur des chocs à venir. L'heure n'est pas à la démobilitation mais à l'action concrète, là où chacun peut agir.

Pour reprendre les mots du climatologue Christophe Cassou, «l'impréparation est désormais un choix» et l'adaptation au dérèglement climatique n'est plus une option. Ce qui implique de conjuguer atténuation et adaptation, pour tenter d'éviter l'ingérable tout en gérant l'inévitable. Face au discours sur la «fin du monde et fin du mois», les collectivités peuvent faire la démonstration concrète que les transports en commun, les mobilités douces, la restauration collective bio, l'économie circulaire ou la rénovation énergétique des bâtiments apportent des réponses clairement favorables à l'environnement, l'emploi et la qualité de vie. Face au logiciel dépassé et étrié de la compétition entre les territoires, nous devons faire vivre la coopération et l'intelligence collective. D'abord parce que nous en avons besoin, pour trouver ensemble les solutions aux problèmes de ce siècle. Mais aussi parce que la vision prédatrice est

la cause même du rapport au vivant que nous devons transformer. Face au discrédit des institutions et décideurs nationaux, les élus locaux ont un rôle essentiel à jouer pour mettre en débat les propositions d'action à même de répondre à nos besoins. Face aux conflits d'usage locaux, choix d'investissement ou de sobriété, la transition écologique interroge nos besoins, pour prioriser ceux qui sont vitaux, puis essentiels, tout en limitant ceux qui relèvent du superflu ou du nocif. L'échelon local offre un espace privilégié pour aborder ces questions. Dans le moment historique que nous vivons, le rôle des pouvoirs publics est de donner à voir les changements nécessaires et souhaitables, car inéluctables. Et s'il revient aux élu-e-s d'incarner et d'arbitrer entre les orientations politiques possibles, les acteurs publics doivent d'ores et déjà rendre lisibles et compréhensibles les changements en cours et à venir, pour contribuer à construire les chemins de la transition. Il n'est plus question de promettre la Lune mais de décider ensemble des conditions d'habitabilité de la Terre, étape par étape, pour que chacun sache ce qu'elles impliquent. Et si cet immense défi peut au passage contribuer à renforcer le pouvoir d'agir des citoyens et réveiller le désir d'un monde meilleur, alors nous aurons collectivement été à la hauteur du défi du siècle. ◆